

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00097

Numéro SIREN : 382 095 321

Nom ou dénomination : BERROD

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002843

**SAS BERROD**

*1 Rue Industrie*

**39260 MEUSSIA**

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/10/2019 au 30/09/2020*

*Certifié conforme.*  
*le 03/10/2021*

*[Signature]*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	70 980		70 980	70 980		
	Constructions	518 537	453 608	64 930	94 124	29 194	31.02
	Installations techniques, matériel et outillage	60 000	60 000				
	Autres immobilisations corporelles	12 500	12 500				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>	662 017	526 108	135 910	165 104	29 194	17.68
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés				42 624	42 624	100.00
	Autres créances	6 087		6 087	62 923	56 836	90.33
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 987		6 987	5 560	1 427	25.67	
Charges constatées d'avance (3)	6 745		6 745	672	6 073	903.00	
	<b>Total III</b>	19 819		19 819	111 779	91 959	82.27
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	681 836	526 108	155 729	276 883	121 154	43.76

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 37 391) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 391		37 391			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	3 739		3 739			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	44 650		191 923		236 573	123.26
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	288		236 573		236 285	99.88
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	86 068		85 779		288	0.34	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	40		85		45	52.94
	Emprunts et dettes financières diverses	9 200				9 200	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 820		153 551		128 731	83.84	
Dettes fiscales et sociales	35 601		37 467		1 866	4.98	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	69 661		191 103		121 442	63.55
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		155 729		276 883		121 154	43.76

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

69 661

191 103



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	5 000		5 000	122 822		127 822	104.07
Production vendue de biens	833		833	1 766 365		1 765 531	99.95
Production vendue de services	43 200		43 200	125 649		82 449	65.62
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>39 033</b>		<b>39 033</b>	<b>2 014 836</b>		<b>1 975 802</b>	<b>98.06</b>
Production stockée				114 191		114 191	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			149	7 571		7 422	98.04
Autres produits			135	1 883		1 749	92.86
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>39 317</b>	<b>1 910 099</b>		<b>1 870 783</b>	<b>97.94</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises				72 667		72 667	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				535 523		535 523	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				72 873		72 873	100.00
Autres achats et charges externes *			60 489	503 201		442 711	87.98
Impôts, taxes et versements assimilés			27 586	76 824		49 238	64.09
Salaires et traitements				375 627		375 627	100.00
Charges sociales			213	67 568		67 356	99.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 852	27 198		7 346	27.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	95		91	96.00
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>108 144</b>	<b>1 731 576</b>		<b>1 623 432</b>	<b>93.75</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>68 827</b>	<b>178 523</b>		<b>247 351</b>	<b>138.55</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

363

**NOVANCES**  
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)				3 669	3 669	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>				3 669	3 669	100.00
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>				3 669	3 669	100.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		68 827		174 854	243 681	139.36
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		62 821		77 868	15 047	19.32
Produits exceptionnels sur opérations en capital		16 000		137 640	121 640	88.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				400 000	400 000	100.00
<b>Total VII</b>		78 821		615 508	536 687	87.19
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		363		24 299	23 936	98.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 342		529 490	520 148	98.24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		9 705		553 789	544 083	98.25
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		69 116		61 719	7 397	11.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		118 138		2 525 607	2 407 470	95.32
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		117 849		2 289 034	2 171 185	94.85
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		288		236 573	236 285	99.88

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

**Informations générales complémentaires**

La société EFFIPLAST a opté pour le régime d'intégration fiscale avec sa fille la société BERROD depuis le 01/01/2012.

La charge et le produit qu'aurait eu la société BERROD est comptabilisé comme en l'absence d'intégration fiscale.

La société a cessé son activité industrielle sur le site de MEUSSIA au 19/04/2019, seule est maintenue une activité de location du site.

Il a été comptabilisé en produits exceptionnels les avoirs reçus du fournisseur Fenoquimica venant annuler les factures non payées de 2018, pour un montant total de 55 176 €

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	70 980		
Constructions sur sol propre	217 684		
Installations générales agencements aménagements des constructions	345 963		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 319		
Matériel de transport	12 500		
<b>TOTAL</b>	823 446		
<b>TOTAL GENERAL</b>	823 446		

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			70 980	70 980
Constructions sur sol propre		994	216 690	216 690
Installations générales agencements aménagements constr.		44 116	301 847	301 847
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		116 319	60 000	60 000
Matériel de transport			12 500	12 500
<b>TOTAL</b>		161 428	662 017	662 017
<b>TOTAL GENERAL</b>		161 428	662 017	662 017

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	217 684		994	216 690
Installations générales agencements aménagements constr.	251 839	19 852	34 773	236 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 319		116 319	60 000
Matériel de transport	12 500			12 500
<b>TOTAL</b>	658 342	19 852	152 086	526 108
<b>TOTAL GENERAL</b>	658 342	19 852	152 086	526 108

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	19 852				
<b>TOTAL</b>	19 852				
<b>TOTAL GENERAL</b>	19 852				

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	6 087	6 087	
Charges constatées d'avance	6 745	6 745	
<b>TOTAL</b>	12 832	12 832	

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	40	40		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 820	24 820		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 610	1 610		
Autres impôts taxes et assimilés	33 991	33 991		
Groupe et associés	9 200	9 200		
<b>TOTAL</b>	<b>69 661</b>	<b>69 661</b>		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.9000	41 545			41 545

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 20 ans
Agenc. et aménag. s/ construc.	Linéaire ou dégressif	8 à 20 ans
Matériels industriels	Linéaire ou dégressif	5 ans
Agenc. sur mat; et outill.	Linéaire	6 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### **Produits à recevoir**

Néant

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 704
Dettes fiscales et sociales	33 991
Total	45 734

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 745
Total	6 745

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

**Éléments relevant de plusieurs postes au bilan**

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	9 200		

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS EFFIPLAST	SAS	1 270 410	17 RUE A.CRETIN OYONNAX

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AVOIRS FOURNISSEURS SUR FACTURES 2018	55 176	77210000
- DEGREVEMENT IMPOTS	7 645	77210000
- PCEA IMMOBILISATIONS	16 000	77500000
Total	78 821	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMOBILISATIONS	9 342	67500000
Total	9 342	

**Charges et produits sur exercices antérieurs**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- REGULARISATIONS DIVERSES	363	67200000
Total	363	

**BERROD**

Société par actions simplifiée au capital de 37 390,50 euros  
Siège social : 39260 MEUSSIA

382 095 321 RCS LONS LE SAUNIER

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 3 JUIN 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 288,39 au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2021**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Certifié conforme  
Le Président du Conseil d'Administration



# Berrod

S.A.S au capital de 37 390,50 €  
1, Rue de l'Industrie  
39260 MEUSSIA  
R.C.S. Lons-le-Saunier : 382 095 321

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

**Avvens Audit est membre du groupe Avvens**

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON

Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – [www.crowe-avvens.fr](http://www.crowe-avvens.fr)

Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON

S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

## Berrod

S.A.S au capital de 37 390,50 €

1, Rue de l'industrie  
39260 MEUSSIA

R.C.S. Lons-le-Saunier : 382 095 312

A l'assemblée générale de la société BERROD S.A.S.,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BERROD S.A.S.** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### 5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## 6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 25 mai 2021

### Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Jean-Pierre EPINAT  
Associé

## Annexe

# Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	70 980		70 980	70 980		
	Constructions	518 537	453 608	64 930	94 124	29 194	31.02
	Installations techniques, matériel et outillage	60 000	60 000				
	Autres immobilisations corporelles	12 500	12 500				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	662 017	526 108	135 910	165 104	29 194	17.68	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés				42 624	42 624	100.00
	Autres créances	6 087		6 087	62 923	56 836	90.33
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 987		6 987	5 560	1 427	25.67	
Charges constatées d'avance (3)	6 745		6 745	672	6 073	903.00	
<b>Total III</b>	19 819		19 819	111 779	91 959	82.27	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	681 836	526 108	155 729	276 883	121 154	43.76	



(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 391) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 391		37 391			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	3 739		3 739			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	44 650		191 923		236 573	123.26
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	288		236 573		236 285	99.88
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	86 068		85 779		288	0.34	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	40		85		45	52.94
	Emprunts et dettes financières diverses	9 200				9 200	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 820		153 551		128 731	83.84	
Dettes fiscales et sociales	35 601		37 467		1 866	4.98	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
<b>Total IV</b>		69 661		191 103		121 442	63.55
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		155 729		276 883		121 154	43.76



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

69 661

191 103

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	5 000		5 000	122 822		127 822	104.07
Production vendue de biens	833		833	1 766 365		1 765 531	99.95
Production vendue de services	43 200		43 200	125 649		82 449	65.62
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>39 033</b>		<b>39 033</b>	<b>2 014 836</b>		<b>1 975 802</b>	<b>98.06</b>
Production stockée				114 191		114 191	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			149	7 571		7 422	98.04
Autres produits			135	1 883		1 749	92.86
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>39 317</b>	<b>1 910 099</b>		<b>1 870 783</b>	<b>97.94</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises				72 667		72 667	100.00
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				535 523		535 523	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				72 873		72 873	100.00
Autres achats et charges externes *			60 489	503 201		442 711	87.98
Impôts, taxes et versements assimilés			27 586	76 824		49 238	64.09
Salaires et traitements				375 627		375 627	100.00
Charges sociales			213	67 568		67 356	99.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 852	27 198		7 346	27.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	95		91	96.00
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>108 144</b>	<b>1 731 576</b>		<b>1 623 432</b>	<b>93.75</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>68 827</b>	<b>178 523</b>		<b>247 351</b>	<b>138.55</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

363

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			3 669		3 669	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>			3 669		3 669	100.00
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>			3 669		3 669	100.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	68 827		174 854		243 681	139.36
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	62 821		77 868		15 047	19.32
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 000		137 640		121 640	88.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			400 000		400 000	100.00
<b>Total VII</b>	78 821		615 508		536 687	87.19
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	363		24 299		23 936	98.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 342		529 490		520 148	98.24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	9 705		553 789		544 083	98.25
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	69 116		61 719		7 397	11.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	118 138		2 525 607		2 407 470	95.32
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	117 849		2 289 034		2 171 185	94.85
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	288		236 573		236 285	99.88



\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/09/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Informations générales complémentaires

La société EFFIPLAST a opté pour le régime d'intégration fiscale avec sa fille la société BERROD depuis le 01/01/2012.

La charge et le produit qu'aurait eu la société BERROD est comptabilisé comme en l'absence d'intégration fiscale.

La société a cessé son activité industrielle sur le site de MEUSSIA au 19/04/2019, seule est maintenue une activité de location du site.

Il a été comptabilisé en produits exceptionnels les avoirs reçus du fournisseur Fenoquimica venant annuler les factures non payées de 2018, pour un montant total de 55 176 €.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	70 980		
Constructions sur sol propre	217 684		
Installations générales agencements aménagements des constructions	345 963		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 319		
Matériel de transport	12 500		
TOTAL	823 446		
TOTAL GENERAL	823 446		



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			70 980	70 980
Constructions sur sol propre		994	216 690	216 690
Installations générales agencements aménagements constr.		44 116	301 847	301 847
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		116 319	60 000	60 000
Matériel de transport			12 500	12 500
TOTAL		161 428	662 017	662 017
TOTAL GENERAL		161 428	662 017	662 017

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	217 684		994	216 690
Installations générales agencements aménagements constr.	251 839	19 852	34 773	236 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 319		116 319	60 000
Matériel de transport	12 500			12 500
TOTAL	658 342	19 852	152 086	526 108
TOTAL GENERAL	658 342	19 852	152 086	526 108

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	19 852				
TOTAL	19 852				
TOTAL GENERAL	19 852				

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	6 087	6 087	
Charges constatées d'avance	6 745	6 745	
TOTAL	12 832	12 832	



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	40	40		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 820	24 820		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 610	1 610		
Autres impôts taxes et assimilés	33 991	33 991		
Groupe et associés	9 200	9 200		
<b>TOTAL</b>	<b>69 661</b>	<b>69 661</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.9000	41 545			41 545

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 20 ans
Agenc. et aménag. s/ construc.	Linéaire ou dégressif	8 à 20 ans
Matériels industriels	Linéaire ou dégressif	5 ans
Agenc. sur mat; et outill.	Linéaire	6 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Produits à recevoir

Néant

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 704
Dettes fiscales et sociales	33 991
Total	45 734

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 745
Total	6 745



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	9 200		

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS EFFIPLAST	SAS	1 270 410	17 RUE A.CRETIN OYONNAX

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AVOIRS FOURNISSEURS SUR FACTURES 2018	55 176	77210000
- DEGREVEMENT IMPOTS	7 645	77210000
- PCEA IMMOBILISATIONS	16 000	77500000
Total	78 821	
Charges exceptionnelles		
- VNC IMMOBILISATIONS	9 342	67500000
Total	9 342	

#### Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- REGULARISATIONS DIVERSES	363	67200000
Total	363	

